



# Campez Couvert

by gritchen



## QUE COMPREND LA GARANTIE ÉPIDÉMIE ?

### FRAIS D'ANNULATION

Pour maladie grave suite à épidémie ou de pandémie  
Pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, la gare routière ou portuaire de départ ou suite à prise de température.

### ASSISTANCE

Rapatriement médical  
Téléconsultation

## NOS GARANTIES MULTIRISQUES



ANNULATION  
DE SÉJOUR



ARRIVÉE  
TARDIVE



INTERRUPTION  
DE SÉJOUR



VÉHICULE DE  
REMPACEMENT



OUBLI  
D'UN OBJET



NOUVEAU

FRAIS DE SOINS  
CHIEN & CHAT

Facile & rapide ! Tout le monde est couvert, sans lien de parenté nécessaire.

[www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)

**Campez Couvert** vous permet de bénéficier de l'assurance séjour la plus complète du marché.

En plus des garanties d'annulation et interruption, Campez Couvert couvre la maladie pour cause épidémie.

Retrouvez l'ensemble des conditions générales d'assurance sur [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)



### Raisons médicales

Maladie grave y compris épidémie, accident grave ou décès, contre-indication et suite vaccination, complications dues à l'état de grossesse.



### Raisons personnelles

Convocation en vue d'adoption d'un enfant, d'un examen de rattrapage ou d'une greffe d'organe, etc.



### Dommages graves à votre véhicule

Dans les 96h avant le 1er jour du séjour.



### Raisons professionnelles

Suppression ou modification des dates de congés payés, licenciement économique ou rupture conventionnelle, mutation professionnelle, obtention d'un emploi, etc.

**Autres garanties :** Dommages graves dans les locaux professionnels ou privés, vol de carte d'identité, permis de conduire ou passeport, refus d'embarquement en cas de prise de température...

## Que faire en cas d'annulation ou d'interruption de séjour ?



### AVERTISSEZ VOTRE LIEU DE RÉSERVATION

de votre désistement, retard ou interruption



### DÉCLAREZ VOTRE ANNULATION OU INTERRUPTION DE SÉJOUR

→ EN LIGNE :  
[www.campez-couvert.com/declarer-un-sinistre](http://www.campez-couvert.com/declarer-un-sinistre)  
→ PAR EMAIL :  
[sinistres@campez-couvert.com](mailto:sinistres@campez-couvert.com)



### VOUS ÊTES REMBOURSÉ\* EN 48H

Après réception de l'ensemble de vos pièces justificatives et validation !  
\*sous déduction de votre franchise